



## Visite de reprise en deux fois

Par **LN06**, le **12/08/2019** à **12:04**

Bonjour,

J'ai eu une visite de reprise le 8/8/19. Le medecin du travail à juste inscrit : "la reprise n'est pas possible".

puis : "la salariée sera revue en septembre pour certainement la prononciation d'un inaptitude définitive au poste".

Peut-on considérer cette 1ère visite de reprise comme un avis d'inaptitude pour le délai de reclassement d'un mois, ou il faudra attendre fin septembre ?

cordialement

Par **Visiteur**, le **24/08/2019** à **12:40**

Bonjour

Désolé pour les délais, du fait des vacances et d'une disponibilité moindres des participants.

Perso, ce n'est pas mon domaine de prédilection, mais je pense que bien entendu, la finalité de la visite de reprise est l'éventuelle reconnaissance d'une inaptitude. Dans l'attente de la seconde visite, c'est sans doute une prolongation d'arrêt de travail qui doit être prononcée par votre médecin traitant

Par **P.M.**, le **24/08/2019** à **13:06**

Bonjour,

Pour répondre à votre question, il ne s'agit pas d'un avis d'inaptitude définitive ni d'aptitude puisque le Médecin du Travail remet sa décision à fin septembre...

Vous ne précisez pas qui vous a convoquée à cette visite et si vous étiez encore en arrêt au moment de la passer...